

**Bulletin d'Information
de la section RETRAITES du Silpac-CGT 31**

19, place Saint-Sernin - 31070 TOULOUSE Cédex 7
Tél. : 05 62 30 37 80 - www.silpac31-lesamis.com

Gutenberg
à la
libre



Sommaire

Faire aboutir nos Vœux ! 3

Vie de la section

*Assemblée générale du
SILPAC CGT 31 Retraités* 5

Compte rendu financier 2008 8

*Effectif 2009 du
SILPAC CGT 31 Retraités* 9

Conseil Syndical 9

130 années de vie syndicale

Un anniversaire dignement fêté 10

Actualité et Activité sociale

*Les négociations sur les retraites
complémentaires AGIRC/ARRCO ..* 26

8^e Congrès de l'USR CGT 31 29

*Le syndicalisme "retraités"
et sa place dans l'action* 32

*Où en est le Fonds de Réserve
des Retraités* 35

*L'action sociale de
l'ANDFS CARPILIG
toujours plus sollicitée* 37

Sortie Culturelle Annuelle

*Les seniors au pays
des "toros"* 37



Bulletin
d'activité
2009

Faire aboutir nos Vœux !



Non, mais des fois : voilà un Sarkozy et son jazz band qui fourbissent le grand air de la fin des retraites, de la hausse des impôts, de l'écrasement des salaires, de la chasse aux immigrés, de la taxe carbone qui épargne les patrons pollueurs. Et il faudrait jouer les faux derches en vous la souhaitant bien bonne, et surtout la santé ?

Parlons-en de la santé : remboursements, hausses des cotisations, baisse des prestations, des mutuelles à la veille du naufrage... Et la Bachelot qui refile ses overdoses de vaccins au tiers monde nécessaires, pour le profit de Pasteur Aventis !

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la taxe professionnelle est supprimée, remplacée par un panier d'impôts moins lourds pour les patrons (19,9 milliards d'euros contre 25,6), soit un gain moyen de 22 %.

Les exonérations de cotisations sociales dont bénéficient les employeurs ont atteint 30,7 milliards d'euros en 2008 (soit environ l'équivalent du "trou" annoncé pour 2010). Exonérations que l'Etat est censé prendre en charge. Ce qu'il ne fait qu'à 92 %, soit un manque à gagner pour la Sécu de 260 millions d'euros. Résultat, le salarié contribuable va devoir déboursier. Bref, la sempiternelle et amère potion libérale. Et le SMIC tend à devenir la norme de rémunération. Ça tombe bien, il vient d'être royalement augmenté de 0,5 %, soit 6 € bruts mensuels au 1^{er} janvier. Ça s'arrose !

Quant à l'emploi...

Il continue de se dégrader avec une industrie qui continue de s'en aller alors qu'elle mériterait que des moyens soient donnés au même niveau que ceux fournis pour sauver les banques avec une politique qui ne laisse pas une Europe, un pays, une région sans un secteur industriel nécessaire à son développement, à contrario de la politique libérale actuelle qui la laisse totalement aux mains des choix financiers des multinationales. Les conséquences sont lourdes pour notre secteur au plan régional et continuent, en 2010, avec les

Edito

faire aboutir nos Vœux !

menaces qui pèsent en particulier sur l'usine de pâtes à papier de Saint-Gaudens et la papeterie de La Moulasse à Saint-Girons.

Et les retraites : "On va au clash !"

Annonce faite par Eric Aubin, en charge des retraites à la direction de la CGT, qui affirme la fermeté du syndicat sur le seuil légal du départ à la retraite, car l'objectif du gouvernement serait de repousser l'âge légal. Pour la CGT, l'objectif est de ne pas négocier sur l'âge légal ni sur la durée des cotisations, mais "de conditionner les exonérations à des créations d'emplois".

En 1993, nous avons peu mobilisé parce que la réforme ne touchait que le privé. Mais aujourd'hui, les salariés en paient les conséquences avec une forte baisse des pensions, doublée en cela par des pensions qui subissent de plein fouet les envolées des prix. Nous ne pouvons pas payer une crise économique et sociale dont nous ne sommes pas responsables.

Il faut donc mobiliser en 2010 !

Le front syndical, très uni début 2009 s'est fissuré. Nous avons beaucoup de convergences, notamment sur les 60 ans. Un seul point nous sépare, le régime par points (promu par la CFDT, ndlr). Sinon, il n'y a pas de raison que nous ne nous retrouvions pas. Le régime par points ne répond à aucune de ces préoccupations, ni à celle de l'âge de la retraite, ni à celle du niveau des pensions.

L'an neuf ne sera bon pour nous que si nous le transformons en année de la reconquête. Sinon...

Jean-Pierre Combebiac.

DERNIERE MINUTE :

L'ensemble des Unions Confédérales de Retraités appellent les retraités

à une grande journée de mobilisation pour :

- Une augmentation immédiate d'au moins 300€ du montant total des retraites, en terme de rattrapage.
- La fixation du minimum de retraite au niveau du SMIC.
- Le retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen.
- Le relèvement de la pension de réversion à 75% de la retraite initiale.
- La revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier.

le MERCREDI 24 FEVRIER 2010

**RASSEMBLEMENT A TOULOUSE
à 10 heures Métro Jean Jaurès
puis en MANIFESTATION jusqu'à la Préfecture**

Assemblée générale du SILPAC CGT 31 Retraités

Une cinquantaine de camarades ont participé à cette assemblée générale 2009, le jeudi 22 janvier, à la Bourse du travail, en présence de Jean-Pierre Combebiac, membre du bureau fédéral de la FILPAC CGT et Philippe Moitry, membre du secrétariat du Comité Régional CGT.

En l'absence de Bernard Lejeune, souffrant, Christian Antony ouvre la séance en présentant les vœux des membres du bureau pour 2009 à tous les collègues présents à cette assemblée.

Il demande ensuite à l'assistance d'observer un instant de recueillement à la mémoire des collègues ou de leurs très proches disparus au cours de l'année 2008.

Le débat sur la situation sociale est ensuite abordé avec l'allocution de Jacques Filouse, qui stigmatise les lois et décrets scélérats dont est victime la population de notre pays : les scolaires, les étudiants et leurs enseignants inquiets pour leur avenir; les salariés, confrontés à des situations professionnelles instables et de plus en plus stressantes; les retraités qui assistent, impuissants et très soucieux, à la dégradation de leurs conditions économiques et de leur protection sociale. Le tout orchestré par un ultralibéralisme mondial qui déstabilise le monde financier, faisant supporter aux plus défavorisés les errements boursiers spéculatifs. Il appelle

pour terminer à la participation de tous au rassemblement unitaire de masse du jeudi 29 janvier 2009, à l'appel des organisations syndicales d'actifs et de retraités.

Tour à tour plusieurs camarades font part de leurs réflexions personnelles sur le climat politique actuel, notamment Pierre Tort, qui voit une régression d'un capitalisme jouant avec une spéculation financière à risques qui a débuté aux Etats-Unis, secouant par-là toute l'Europe.

Bernard Margras relate les circonstances de la fermeture de la Papeterie de Lédar et dénonce le manque de démocratie de la part des élus qui ne veulent pas parler, se comportent comme des dictateurs, appliquant une politique libérale qui exclut le débat et regrette l'absence de ceux-ci lors de rassemblements de salariés pour la défense de leur emploi dans la région. Les discussions avec un éventuel repreneur se font d'ailleurs en comité fermé, les travailleurs concernés étant ignorés.

Vie de la section

Assemblée générale du SILPAC CGT 31 Retraités

Jean-Pierre Combebiac note que la crise actuelle a commencé à se faire sentir chez nous et plus précisément dans le secteur papier où, chez Tembec, à Saint-Gaudens et chez JOB, à Tartas, un arrêt de la production d'un mois chez le premier et de quinze jours chez l'autre est appliqué en ce début d'année. On assiste bien là à une crise sans précédent du capitalisme : pas de sous, mais distribution de capitaux. Et, malheureusement, le plus dur est à venir !

Dans la presse, on ne trouve plus en France que cinq grands groupes, après la concentration de titres en difficulté financière avec la chute de la publicité.



Dans le domaine de la distribution, avec l'embaras financier de certains retraités, on retrouve trente mille d'entre eux employés dans cette branche.

Le secteur papetier n'est pas en reste, qui se trouve confronté à de graves problèmes de trésorerie engendré par des trusts qui génèrent la fermeture d'usines afin de faire monter les prix du papier.

"La manière d'endiguer cette déstabilisation des conditions de vie et de travail ne trouvera sa solution que par un vrai projet politique au service des salariés et un statut de sécurité sociale professionnelle", termine Jean-Pierre Combebiac.

Pour ce qui est des retraites complémentaires, de lourdes conséquences pèsent sur les prochaines négociations du mardi 27 janvier 2007, entre les partenaires sociaux, le MEDEF menaçant de supprimer le financement de la retraite à 60 ans. Il faut préciser que cet accord n'a jamais été reconnu comme tel pour les retraites complémentaires, l'âge d'ouverture des droits à celle-ci étant demeuré à 65 ans. Cet accord, financé pas l'AGFF, permettant de liquider cette retraite à 60 ans sans abattement doit être validé périodiquement. On voit ce que pourrait donner sur le montant des pensions la non reconduction de cet accord de 1983.

Dans le fonctionnement du régime ARRCO-AGIRC on constate une progression de l'unité syndicale. C'est de bon augure pour les futures négociations. A la suite de la crise financière, la caisse a subi une perte de 5 milliards d'euros, représentant quatre mois de prestations pour 15 millions d'allocataires, après des placements boursiers hasardeux.

Christian Antony donne ensuite lecture du bilan financier 2008 de la section du SILPAC CGT 31 Retraités unifiée Papier-Livre pour sa première année de fonctionnement. Les formalités bancaires sont dans leur phase terminale et devraient être définitivement résolues durant le premier trimestre 2009. Ce bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé au renouvellement du bureau et du secrétariat. Aucune nouvelle candidature ne s'étant manifestée, les membres sortants sont reconduits à l'unanimité dans leurs fonctions pour 2009.

Assemblée générale du SILPAC CGT 31 Retraités

Sorties

Compte rendu est donné de la sortie organisée traditionnellement chaque année par les anciens JOB, à laquelle ont été conviés en 2008 tous les membres de la section SILPAC CGT Retraités 31. Comme relaté dans le bulletin "La Fibre-Gutenberg", celle-ci a été appréciée par tous les participants.

Pour cette année 2009, nous organiserons la traditionnelle sortie d'une journée, en avril ou juin et, du 25 au 29 mai, en collaboration avec nos collègues du fonds social de la CARPILIG-ANDFS, un séjour d'une semaine, sur la Costa Brava.

Anniversaire syndical



Nos sections syndicales actifs et retraités du SILPAC CGT 31, avec la participation de l'Institut Régional d'Histoire Sociale, envisage de commémorer cette année le cent trentième anniversaire (7 juillet 1879) du plus vieux syndicat

de la région qu'était le Syndicat du Livre, par la compilation de textes, de photos et de témoignages relatant toutes ces années riches d'événements syndicaux des ouvriers du Livre et du Papier.

Cet anniversaire pourrait donner lieu à une petite fête qui nous permettrait de fêter également le départ en préretraite d'un de nos secrétaires fédéraux, ancien secrétaire de notre section SILPAC et actuel président de l'association "Les Amis de l'Imprimerie et Après JOB", notre ami et camarade Jean-Pierre Combebiac.

Assemblée générale de l'association : Philippe Moitry, trésorier de l'association "Les Amis de l'Imprimerie et Après JOB", nous confirme que l'assemblée générale de celle-ci aura lieu le vendredi 6 février 2009, à 18 heures, à la Bourse du travail, à la suite de la réunion des militants des syndicats et sections de la FILPAC CGT Midi-Pyrénées.

Il appelle tous les militants à ne pas oublier de régler les 15 €, montant du renouvellement de la cotisation à l'association.

Avant de se séparer, après cette assemblée générale du SILPAC CGT 31 Retraités riche en débats, ceux-ci se retrouvèrent fraternellement pour partager la galette et lever le verre de l'amitié.



Jacques Filouse.

Compte rendu financier 2008

	RECETTES	DEPENSES
Intérêts 2007	572,20 €	
Cotisations		
Papier 35 x 80 €	2 800,00 €	
Réversions 2 x 62 €	124,00 €	
Presse 36 x 108 €	3 888,00 €	
Labeur 9 x 85 €	765,00 €	
Réversions	378,00 €	
Sortie annuelle 12 x 50 €	600,00 €	604,41 €
21 x 45 €	945,00 €	
"Vie Nouvelle"	1 162,90 €	
CoGeTise	4 487,61 €	
UFR	528,00 €	
FILPAC CGT	440,00 €	
"Amis de l'Imprimerie"	86,00 €	
Association Aristide-Bergès	100,00 €	
Radio "Mon País"	120,00 €	
Institut régional d'histoire sociale	77,00 €	
Gestion des comptes	184,60 €	42,00 €
Plaques décès	121,50 €	
Frais d'imprimerie	145,00 €	
Presse	52,00 €	
Frais postaux	187,62 €	
Frais Assemblée générale 2008	291,89 €	
Divers	104,29 €	
TOTAUX	10 256,80 €	8 550,22 €
Excédent de l'année	1 706,58 €	

	AVOIR 01/01/2008	AVOIR 31/12/2008
CCP	76,25 €	811,76 €
Livret A	12 568,87 €	15 928,22 €
Espèces	10,28 €	24,25 €
Caisse d'Epargne	3 269,65 €	57,53 €
Livret caisse d'Epargne	6 196,20 €	6 373,05 €
Crédit coopératif		383,02 €
Livret Crédit coopératif		250,00 €
	22 121,25 €	23 827,83 €
Progression des comptes	1.706,58 €	

Effectif 2009 du SILPAC CGT 31 Retraités

ANTONY (Christian)	CHERBONNIER (Monique)	HERETE (Jules)	MORELLO (Henri)
BARQUERO (Marie)	CHERY (Jackie)	HERNANDEZ (Baldomero)	PALOS (Renée)
BARTHET (Francis)	CORTES (Bienvenu)	HERNANDEZ (Henri)	PAOLINETTI (René)
BAURE (Jean-Louis)	COSTAMAGNA (Denise)	HOHLWECK (Gérard)	PAPAIX (J.-Gabriel)
BENET (Eglantine)	COSTES (Guy)	HUC (Christian)	PECH (Lucien)
BERGER (René)	CRIQ (Christian)	IRANZO (Christiane)	PELOU (Alain)
BERGERES (Andrée)	DE BERMONT (Alain)	JUNYENT (Pierre)	PEREZ (Avelino)
BERTAINA (Louis)	DE LA HUERTA (Paulette)	KANCHINE (Nicolas)	PEYRE (René)
BESSIERES (Henri)	DELOR (Yvette)	LABARBERA (Jacques)	PICARD (Henri)
BILLAC (Robert)	DELSOL (Pierre)	LACOSTE (Jacques)	PLA (Maurice)
BILLIERES (Christian)	DONAZZON (Raymond)	LAPIAN (Gérard)	RECOCHE (Guy)
BIRELLO (Adelino)	DUCOR (Jean)	LAURENT (Henri)	ROUFFIGNAC (Pierre)
BOLLATI (J.-Claude)	ESCOUTE (Pierre)	LAVENET (Patrice)	ROUX (Roland)
BORDES (Fernand)	ESTEVA (Michel)	LEJEUNE (Bernard)	SABADIE (Alain)
BOUYSSSE (Robert)	FILIPOWSKI (Jean)	LELONG (Georges)	SENTENAC (René)
BUC (Pierre)	FILOUSE (Jacques)	LOPEZ (Christiane)	THIBAUT (René)
CAMPOURCY (Gérard)	FLORENTIN (Emile)	LOPEZ (Georges)	TORT (Pierre)
CAMPOUSSI (Gérard)	FRAISSE (Odette)	MARGRAS (Bernard)	TOURNAN (Raymond)
CARLOTTI (André)	GALINIER (Roland)	MAURY (Henri)	VADILLO (François)
CARRIORBE (Vincent)	GAYRAUD (André)	MARY (Serge)	VERNHES (Robert)
CAUBET (Louis)	GAYRAUD (Henri)	MAYLIE (Daniel)	VILA (Maurice)
CAYRAC (Gérard)	GERMA (Jean-Pierre)	MILHES (Georges)	
CHAMPINOT (René)	GOBERT (Jean-Pierre)	MOLLA (Paul)	
CHELLE (Daniel)	GONZALEZ (José)	MONNA (Louis)	

Ils nous ont quittés en 2009 : Michèle BOUCHERIT, Jean FILIPOWSKI.

Conseil Syndical

Secrétariat

Secrétaire coordinateur : Bernard LEJEUNE

Secrétaire propagande : Jacques FILOUSE

Secrétaire financier : Christian ANTONY

Secrétaire organisation : Jacques LABARBERA

Secrétaire ANDFS : René PEYRE

Membres

Denise COSTAMAGNA

Jackie CHERY

Jean BAURE

Monique CHERBONNIER

Henri MORELLO

Raymond DONAZZON

Avelino PEREZ

Daniel CHELLE

Un anniversaire dignement fêté

Journée historique, le vendredi 4 décembre 2009, pour le SILPAC CGT 31, avec la célébration du 130^e anniversaire de la création du syndicat de la corporation des ouvriers du Livre, premier syndicat créé en Haute-Garonne.

Les responsables de notre section ont voulu le fêter comme il se doit en organisant une grande journée de travail et de liesse, d'autant qu'ils honnoraient également ce jour-là le départ en pré-retraite de Jean-Pierre Combebiac, secrétaire et trésorier de la section, membre du bureau fédéral de la FILPAC CGT, dont Michel Muller et Marc Levade, membres du bureau fédéral, avaient tenu à s'associer pour témoigner à Jean-Pierre leur amitié et leur gratitude pour le travail accompli par celui-ci au sein de la fédération.

La matinée de cette journée est consacrée à une assemblée de militants, réunissant des représentants de toutes les filières de nos métiers, le papier, l'imprimerie jusqu'à la distribution. Les travaux se déroulent en présence des représentants fédéraux et de Philippe Moitry, membre du Comité régional Midi-Pyrénées, en charge plus particulièrement de la filière bois-papier.

Après l'introduction de Jean-Pierre Combebiac, chacun fait part de son analyse et de ses interrogations sur la situation dans nos métiers, confrontés à des problèmes de délocalisation, cessation d'activité, subissant la crise de plein

fouet. Face à cela, quelles solutions pouvons-nous proposer, quelle organisation devons-nous mettre en place, quelles convergences et actions communes pouvons-nous engager pour éviter le pire aux métiers et salariés de ce secteur d'activité ? Néanmoins, le collectif FILPAC CGT, en lien avec le Comité régional, les professions, les Unions départementales et le CESR sont en mesure d'être présents et actifs pour la défense de l'industrie papetière, l'impression écrite et la distribution.

C'est ainsi que la filière bois-papier, qui génère huit mille emplois en Midi-Pyrénées, souffre de la crise mondiale et se trouve confrontée au dumping exercé par les pays nordiques européens imposant leurs prix grâce à des moyens de production supérieurs aux nôtres et la modernisation de cette industrie, ce dont sont victimes nos papeteries qui abandonnent peu à peu notre territoire pour se délocaliser dans des pays de l'UE ou sur d'autres continents. Nos syndicats se battent bien pour conserver ce pan de notre industrie, en dépit des fermetures d'entreprises, plongeant des milliers de foyers dans la

130 années de vie syndicale

détresse, mais nos élus politiques ne suivent pas les vues de la CGT et se désintéressent totalement de cette filière bois-papier pourtant génératrice d'emplois, laissant les salariés et leur organisation syndicale régler seuls les problèmes sur le terrain.

On en veut pour preuve la situation de l'usine Tembec, à Saint-Gaudens, en très grande difficulté malgré l'aubaine du bois acheté à bon prix après les intempéries de ces derniers mois. Malgré cela, pour avoir vu trop grand et mené une gestion hasardeuse, la mise en vente de l'usine est placée en situation de vente. La direction, quant à elle, reste muette, les salariés sont dans l'expectative, souhaitent qu'un repreneur se manifeste. De leur côté, les élus politiques sont inexistantes. Cependant, une rencontre est prévue avec le préfet, les banques et la direction prochainement. En attendant, le syndicat vient de déposer un droit d'alerte.

Pour La Moulasse, sur quatre usines en France, deux (200 salariés) sont vouées à la fermeture, le développement du papier à cigarettes, dans le-

quel on fondait de sérieux espoirs, arrive des USA. La direction ne faisant plus d'investissement dans cette usine, envisage des délocalisations aux Philippines, en Chine, même en Belgique ou en Pologne. Là aussi, le syndicat CGT vient de déposer un nouveau droit d'alerte. Malgré une grosse bagarre de la CGT sur Saint-Girons, la fermeture de la papeterie de Lédar est consommée. Le drame reste quand même que cette superbe entreprise de cent cinquante salariés verse 50 % du budget de la ville, recyclant les vieux papiers de la région en les valorisant. A l'heure où l'on parle d'économie renouvelable, cette fermeture est un scandale que beaucoup de responsables conviennent de taire aujourd'hui. Mais la faute en incombe en grande partie aux salariés de l'usine qui n'ont pas joué le jeu en voulant agir seuls, en marge et contre l'organisation syndicale. François Ribat pense que l'on aurait dû signaler aux instances qu'il n'y avait pas d'adhérent CGT à Lédar, s'appuyer sur la population pour faire avancer le dossier et arriver avec des propositions. Profitant de la bonne implan-



130 années de vie syndicale

Un anniversaire dignement fêté

tation de la CGT en Ariège, on aurait dû trouver les forces ailleurs que dans le secteur papier.

Dans la presse écrite, le patronat multiplie les suppressions d'emplois, ce qui suscite une hémorragie dans la profession et obtient des aides de l'Etat pour accomplir son plan de casse. Et le pôle emploi n'est pas une solution pour des métiers qui ont besoin de sécurité de l'emploi et des contrats de travail.

Michel Muller, secrétaire général de la FILPAC CGT et président de la Confédération Syndicale Internationale (CSI), stigmatise la situation politique de notre pays qui conduit Nicolas Sarkozy à changer de position. Alors, comment transformer la colère manifeste des salariés; comment on construit avec des gens qui subissent le plan social mais demandent des négociations plus avantageuses ? Un rapport de force est indispensable pour porter nos revendications plus efficacement. Les salariés veulent être partie prenante et non que l'on décide pour eux. Cette question fera d'ailleurs l'objet d'interventions au cours du 49^e Congrès confédéral. Débats et discussions doivent se développer et indiquer que les champs conventionnels sont insuffisants vu la diversité de nos métiers, qui sont prêts à affronter la mondialisation et la modernisation qu'on ne peut éluder, faute de quoi on s'expose à la disparition.

Marc Levade, membre du bureau fédéral, note quant à lui que l'écart se creuse entre ce que l'on connaît et la demande d'aujourd'hui. Il fait le constat de la perte de syndiqués sur les emplois de métiers, mais un potentiel intéressant sur des emplois nouveaux se dessine, avec de nouvelles conceptions (117.000 en 1977 contre 22.000 en

2009), la communications étant en pleine expansion et le numérique qui crée une nouvelle économie.

Néanmoins, il souhaite nouer des relations avec l'interprofessionnel, afin d'endiguer le renoncement général qui se fait jour et appréhender concrètement les nouveaux salariats et les nouvelles structures.

Jean-Pierre signale que le collectif SILPAC 31 intervient à tous les étages. Celui de la distribution ne lui est pas étranger puisqu'il en était le responsable fédéral national en charge de ce dossier. Il ressort de celui-ci que l'on a affaire dans cette branche à un personnel sans statut, venant de tous les secteurs, qui bouge beaucoup, qui n'est pas facile à contacter et mobiliser, qui a des centres d'intérêt particuliers, divers, avec des horaires de travail irréguliers. Un gros travail en perspective pour organiser ce secteur d'activité.

Deux grands groupes internationaux dominant et se partagent le marché : Adrexo et Média-Post, qui imposent des conditions de travail inhumaines, mal rémunérées, à des personnels parfois en situation irrégulière ou sans papiers : l'esclavage moderne en somme !

Cette matinée de travail studieuse et constructive de militants s'achève pour laisser la place à un pot de l'amitié bienvenu.

Les Interventions

Plusieurs interventions de personnalités civiles ou associatives et de Camarades syndicaux ont été faites au cours de cette journée.

Vous ne trouverez donc ci-dessous qu'un résumé fidèle de leurs propos afin de ne pas faire trop long dans nos écrits. Qu'ils veuillent bien nous en excuser.

Un livre pour pérenniser notre syndicat

(Intervention de Jean-Pierre Combebiac)

Je tiens à saluer en premier le travail accompli par le collectif associatif de nos camarades pour honorer la mémoire de la bataille réalisée, dans le cadre d'une action citoyenne et participative de la population du quartier des Sept-Deniers, dont l'expérience des "Job" à leur service a permis, malgré les approches et cultures différentes, de sauver et faire du bâtiment industriel "emblématique" un lieu social et culturel.

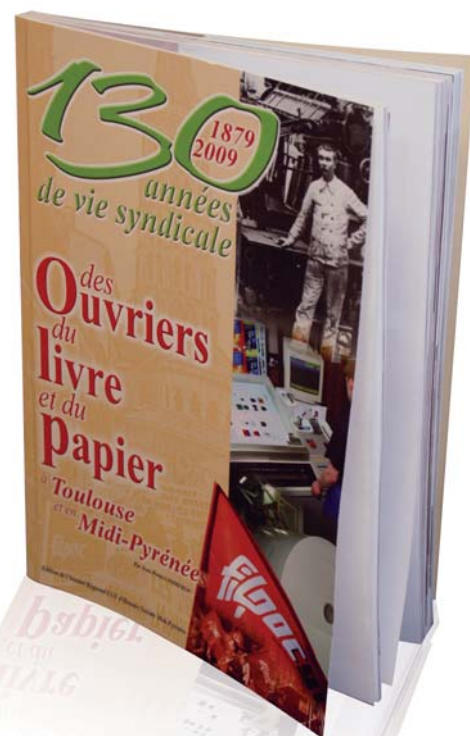
J'ai donc l'honneur et le grand plaisir de vous présenter aujourd'hui un livre sur les cent trente années de notre syndicat. C'est la seconde fois que celui-ci fête son anniversaire. La première, c'était pour ses soixante-dix ans, juste après la Seconde Guerre mondiale.

Tout d'abord, je tiens à excuser notre ami et camarade Georges Séguy, ancien secrétaire général de la CGT, dont ses 82 printemps ne lui ont

pas permis un voyage de trois jours entre son domicile, Toulouse et Nantes, où il va participer au 49^e Congrès de la CGT, qui va s'ouvrir ce lundi 7 décembre 2009.

Je tiens aussi à le remercier pour sa préface du livre, dans laquelle il rappelle qu'il a eu sa première carte syndicale CGT au Syndicat du Livre de Toulouse, avant d'être arrêté par la gestapo, puis interné au camp de Mathausen, pour son activité dans la Résistance, au même titre que ses patrons, les frères Lion, qui eux seront fusillés.

Mes remerciements iront également à Michel Muller, pour les avant-propos qu'il a bien voulu faire



130 années de vie syndicale

Les interventions

pour notre livre et lui dire combien j'ai été heureux de faire partie de son équipe, dans une fédération où il a fallu se serrer les coudes.

Je tiens à retracer ici ce qui a amené l'origine du mouvement syndical toulousain. Pour cela j'ai remonté le temps aux origines de l'imprimerie et du papier sur Toulouse et sa région, en 1515. J'ai voulu expliquer comment le développement de l'imprimé, des maîtres et des ouvriers qui en étaient liés, qui se sont battus pour lutter contre les contrôles des techniques et des contenus par la religion catholique et autres censures de la féodalité et des monarchies.

La Révolution permettra un véritable développement de l'imprimerie, malgré la bourgeoisie, Bonaparte et la royauté qui la mettront à mal.

En 1809, les travailleurs créeront une caisse de résistance et de secours, ce qui m'amène à dire



que nous pourrions fêter aujourd'hui le bicentenaire de la constitution du syndicat en cette année 2009, sans sa cession à cause de la répression.

En 1848, nouvelle tentative qui verra naître une organisation ouvrière typographique toulousaine, qui sera violemment réprimée en 1851, six ouvriers étant arrêtés, dont un condamné au bagne. La presse écrite sera mise à mal par Napoléon et il faudra attendre 1881, avec l'arrivée des Républicains, pour qu'une loi sur la liberté de la presse soit votée. Ce qui reste de la presse toulousaine est le fruit du travail de typographes républicains qui s'essayèrent à sortir, en 1846, un premier journal, "L'Ouvrier", dont trois numéros seulement parurent à cause de son contenu très révolutionnaire. Il faudra attendre 1870 pour que d'autres typographes républicains de l'imprimerie Sirven créent une feuille de chou à 1 sou, qui s'appellera "La Dépêche".

Simultanément, le "typo de fer" fit son apparition et, à l'instar des canuts de Lyon, les ouvriers iront jusqu'à casser l'entrée de ces mécaniques. La Société typo toulousaine n'échappera pas à la répression contre les communards et sera dissoute après les événements de 1870-1871. Cela repartira en 1879, grâce à un camarade typographe et un lithographe qui créeront leurs syndicats de métiers, avant que la loi de 1884 reconnaisse de droit d'organisation.

La Chambre syndicale typographique venait de naître en tant que caisse de secours et de revendications. Elle organisera la première grève sur les salaires en 1880.

Les origines syndicales du papier, quant à elles, sont plus tardives et remontent aux années 1920, bien que les premiers moulins remontent au

130 années de vie syndicale

Les interventions



début du XV^e siècle. Il faudra attendre les années 1870 pour voir apparaître les premières structures industrielles en Comminges et sur le Couserans, où l'on peut visiter aujourd'hui l'espace Aristide-Bergès, à Lorp, près de Saint-Girons, du nom de cet ingénieur inventeur de la houille blanche, génératrice d'énergie grâce à l'eau.

Avant de terminer, je tiens à saluer la mémoire de tous ces militants qui ont donné du temps pour affirmer leurs convictions à l'amélioration de leur quotidien de vie et de travail par l'échange, le débat, le respect des décisions collectives et les harcèlements de tous ordres et quelquefois au péril de leur vie. Ils ont su préserver l'unité lorsque, en 1947, le dilemme s'est posé de savoir si notre fédération choisirait de rester à la CGT, de rejoindre Force ouvrière ou bien de constituer une fédération autonome. Un référendum organisé par la Fédération du Livre a tranché pour rester à la CGT. La section toulousaine, quant à elle, s'est prononcée à 62 % pour cette solution.

Parmi ces valeureux militants je citerai de façon arbitraire ceux qui ont marqué plus particulièrement notre syndicat local. Pour le Livre je pense à Jean Raynaud, secrétaire fondateur de notre syndicat. Charles de Fitte, typographe républicain, présenté par notre syndicat et élu à la mu-

nicipalité toulousaine, dont les échanges verbaux avec Jean Jaurès, qui n'était pas encore guesdiste, résonnent encore. Toutefois, ils allieront leurs forces pour obtenir les finances en vue de la construction de la Bourse du travail dans laquelle nous sommes réunis aujourd'hui. Georges Séguy, homme de paix, ancien secrétaire général de la CGT, qui négocia les accords de Grenelle, en 1968. André Parédé, ancien secrétaire général du Syndicat du Livre de Toulouse, délégué régional de la FFTL CGT. René Lérissou, mon prédécesseur et maître sur le plan syndical, dont l'investissement total force le respect. Tour à tour résistant de la première heure encore adolescent, il s'investit dans le mouvement syndical et sociétal, avant d'être élu secrétaire général de notre section syndicale, délégué régional et membre du bureau fédéral, devenant par la suite secrétaire de notre section de retraités et membre du conseil d'administration de l'espace Aristide-Bergès : une vie militante bien remplie ! Pour le Papier, citons Victor Bonzon, militant de la première heure, qui bouscula l'ordre établi d'un capitalisme féodal sur des lieux de vie paysans et dont les premières bases de la protection sociale solidaire nous ont été précieuses. Pierre Troc, militant emblématique de JOB, qui deviendra secrétaire national de la Fédération du

130 années de vie syndicale

Les interventions

Papier, donnant les bases syndicales à tous les camarades du secteur et tout particulièrement de notre région. Il fut à l'origine de la création et son premier président de l'espace du Papier, de l'Imprimerie et de la Communication Aristide-Bergès.

Si je cite particulièrement ces anciens responsables c'est que leur fibre militante les a poussés à nous laisser de nombreuses et importantes archives qui m'ont permis de retracer en six mois une grande partie de l'histoire de nos cent trente ans de syndicalisme, aidé en cela par le travail collectif de quelques camarades pour la recherche et le récolement de celles-ci, la composition, la correction des textes, la reproduction des photos et images.

A la veille de l'abandon de mes fonctions de di-

rigent fédéral je salue Pascal Leboulch, qui va devoir faire passer son accent parisien aux camarades du secteur national des salariés de la logistique de la distribution de la presse et de la publicité dont j'avais dernièrement la charge, puisqu'ils étaient habitués à mon parler toulousain... sans accent.

En outre, je suis heureux d'être de cette génération qui a connu le meilleur en pensant pouvoir changer le monde, avec l'espoir d'un programme commun et d'une nouvelle société, mais la vie nous a confronté à des révolutions économiques, techniques et sociales qui, en quarante ans, ont bouleversé nos repères.

La génération actuelle, sans faire dans le passéisme, doit aider les salariés à s'adapter aux bouleversements, afin qu'ils puissent recréer un



130 années de vie syndicale

Les interventions

vrai projet de société dont le droit au travail doit être sécurisé tout au long de la vie active par des statuts sociaux solidaires. Notre outil syndical est positionné pour. Souhaitons qu'il aille encore plus avant, en devenant la référence d'un collectif régional pour tous les syndicats et être ce réseau permettant de faire la jonction avec la CGT dans la revendication, "pour vivre et travailler al país". Les salariés de la filière bois-papier, information et communication s'inscrivent dans cette démarche pour élaborer de nouveaux statuts d'une branche qui nécessite encore des mariages avec d'autres structures au sein de la CGT, pour mieux travailler les politiques industrielles, les convergences revendicatives et les perspectives pour d'autres choix économiques et sociaux. Je salue l'équipe en place en Midi-Pyrénées, avec Philippe Moitry, qui est un pur produit de la FILPAC CGT; Alain Demarchy, secrétaire du syndicat à "La Dépêche du Midi", après le départ en préretraite de Henri Rumeau; Bernard Perez, délégué à "Centre-Presse" Rodez, membre du Comité exécutif national, qui participe aux négociations de branche sur la presse départementale; Yolande Guinle, membre du CESR, militante dans une société de distribution presse, à Tarbes; Bernard Margras, ancien délégué syndical de JOB, mandaté au CESR, au sein duquel il joua un rôle important dans le rapport rendu dernièrement sur la filière bois-papier communication; Christian Antony, membre du bureau de l'Union Fédérale des Retraités et administrateur de la mutuelle AMGTS; Jacky Chéry, Jacques Filouse, Bernard Lejeune, responsables de la section des retraités, sans oublier notre doyen Bernard BORDES, avec ses 97 ans

et plus de quatre-vingts cartes syndicales CGT; José Gonzalez, François Vadillo, René Peyre, Alain Sabadie, qui animent le fonds social de la caisse de retraite du labeur (CARPILIG) pour les actifs et les retraités, et toute l'équipe qui a œuvré pour la réussite de cette soirée.

Le syndicat est déjà en ordre de bataille pour appliquer les orientations du 49^e Congrès confédéral de la CGT, où Philippe Moitry défendra nos positions. Quoi qu'il en soit, on prépare les nouvelles anticipations pour une fédération de salariés de la communication qui, par expérience, on sait qu'elle ne sera pas un long fleuve tranquille, de par les cultures, les traditions corporatistes et les approches syndicales différentes, mais qui font sa richesse.

Nous avons imprimé un livre, mais les pages continuent de s'écrire maintenant et, plus que jamais, sur papier et multimédia.

Je vous remercie de votre présence ce soir, pour l'attachement à notre bien commun, le syndicat. Vive la CGT !

Autour du livre "En quête de JOB"

A la suite de la liquidation de leur entreprise, les salariés de JOB ont édité un premier livre, "Un JOB pour la vie", retraçant la lutte menée pendant douze ans par les travailleurs de cette papeterie des Sept-Deniers pour sauver leur usine et leurs emplois. Par la suite, avec l'association "Après JOB", créée pour la circonstance afin d'aider à reclasser le personnel, les salariés ont poursuivi la lutte, en collaboration avec les habitants et les associations pour proposer un projet

130 années de vie syndicale

Les interventions

d'évaluation du quartier, avec la perspective de l'aménagement du site de l'ancienne usine, la sauvegarde du bâtiment "Amiral JOB" afin que celui-ci soit transformé en lieu de vie pour abriter les équipements publics nécessaires pour accueillir les diverses associations artistiques, sportives et associatives du quartier, évitant ainsi le montage financier délictueux d'une opération purement immobilière. C'est ce que M^{me} Frédérique Martin souligne dans son intervention pour présenter le second livre-vidéo édité par l'association, "En quête de JOB", relatant plus particulièrement la bataille menée par les ex-JOB, les associations et les habitants du quartier pour réhabiliter celui-ci.

La première pierre symbolique de démarrage du bâtiment "Amiral" a été officiellement scellée par M. Pierre Cohen, maire de Toulouse, le 28 juin 2009, entouré des représentants des collectivités locales, dont M. Martin Malvy, président de la région Midi-Pyrénées.

Ce livre nous dévoile les péripéties auxquelles le collectif a été confronté avant de faire triompher sa cause. Si la bataille de l'emploi n'a pas été remportée, celle de l'amitié et de la renaissance de tout un quartier a été gagnée, confirmant



l'adage que "seules sont perdues les batailles qu'on ne livre pas".

M. Ouahide Dibane, le réalisateur du DVD accompagnant ce livre, nous dit tout le plaisir qu'il a éprouvé à réaliser cette vidéo, avec une population résolue à vouloir faire revivre dans ce quartier une démocratie urbaine vivante, réelle, constructive et aider ceux qui ont des luttes à mener et à les faire aboutir. Cela a été aussi la bataille des JOB, c'est pourquoi ils ont réussi. L'adjoint au maire, délégué aux affaires culturelles, représentant la municipalité de Toulouse, se dit en complet accord avec la démarche du collectif des associations et les habitants du quartier, assure que celle-ci suit avec intérêt ce projet, tient à la réussite de celui-ci et compte le mener à bon terme.

Roger-Pierre Lemouzy, secrétaire du Comité régional CGT, forme des vœux pour la pleine réussite de cette journée historique, apporte le salut du Comité régional, qui s'est toujours trouvé avec et aux côtés des JOB dans les moments difficiles de leur bataille syndicale pour la sauvegarde de leur outil de travail et tient à les féliciter pour la pugnacité déployée dans l'œuvre entreprise pour que la pérennité de ce patrimoine ne reste pas sans lendemains. Il assure le SILPAC CGT 31 et son association "Les Amis de l'Imprimerie et de JOB" de toute sa solidarité syndicale.

Deux occasions pour faire la fête

(Intervention de Michel Muller)

Il n'est pas banal de fêter le cent trentième anniversaire d'un syndicat en France, un syndicat plein d'allant. Le livre qui est édité à cette occasion, auquel Jean-Pierre a beaucoup apporté, avec l'équipe qu'il a su animer autour de ce projet, montre bien l'évolution de ce syndicalisme d'abord de typographes, en intégrant tous les métiers, puis papetier et graphique.

Le syndicat à Toulouse naît, certes, en 1879. Plusieurs syndicats se créent à cette période et bâtiront, en 1881, leur fédération nationale, la FFTL, dont nous fêterons également le cent trentième anniversaire en 2011, date de notre prochain congrès.

Les typographes, et assez rapidement d'autres corporations, trouvaient au sein de leur métier les liens de solidarité, les possibilités d'actions, de luttes pour imposer peu à peu une démarche dite paritaire pour négocier les salaires, les conditions et le temps de travail. Et quand le patronat, malgré toutes les pressions, refusait de prendre en compte certaines revendications, les syndiqués s'organisaient pour les solutionner.

Ainsi naquirent, ici à Toulouse et dans d'autres villes, des écoles de formations pour donner aux apprentis une solide qualification. Des sociétés de secours mutuel furent également créées, qui étaient les prémices de la Sécurité sociale que nous connaissons aujourd'hui.

Ce corporatisme bien charpenté a permis de construire un rapport de force conséquent. Une

forte syndicalisation trouve ses racines très loin dans une industrie qui, dès l'origine et contrairement à d'autres, connaît la division du travail. En effet, pour réaliser un livre il faut un auteur, un typographe, un imprimeur, un relieur, un libraire. Ces différents métiers existent autour de l'objet du "livre" dès le milieu du XV^e siècle et continueront à marquer nos industries jusqu'à l'irruption de l'informatique dans la dernière partie du XX^e siècle.

Certes, la mécanisation a beaucoup bouleversé l'emploi et l'organisation du travail vers la fin du XIX^e siècle. D'ailleurs, à cette époque-là, le secrétaire général de la fédération va aux Etats-Unis pour voir les effets des premières machines à composer et comprend qu'il faut anticiper leur venue en France. Après quelques hésitations entre le rejet de cette mécanisation et son acceptation, la fédération et ses syndicats décident, en congrès, d'ouvrir des négociations sur la formation professionnelle, les salaires et la classification de ces nouveaux métiers (avec succès), tout en devant assumer des milliers de suppres-



130 années de vie syndicale

Les interventions

sions d'emplois de typographes à la main.

Si le coup fut rude, il ne changeait néanmoins en rien la division du travail et l'organisation syndicale n'en fut pas affectée dans sa structure, les métiers restant souvent la base de rassemblement au sein du syndicat.

Tout aussi fut rude la restructuration de nos industries avec l'arrivée de nouvelles technologies et la mutation globale de l'industrie du labeur dans les années 1970. Ce fut la période de grandes luttes, menées dans toute la France, incluant tous les syndicats, pour préserver des emplois, sauver des imprimeries. En même temps, le patronat remettait en cause des conquêtes sociales importantes, dénaturant le paritarisme. Plus de vingt mille emplois supprimés dans l'imprimerie sur les cent vingt mille existant.

Cette période nous fit également réfléchir sur notre syndicalisme. Là où le corporatisme put être dépassé, comme à Toulouse par exemple,

les syndicats changèrent de nature, se structurant plus autour des entreprises, s'appuyant sur la reconnaissance du syndicat à l'entreprise arrachée en 1968. Mais là où les réflexes corporatistes perdurèrent, cela fut plus difficile car le patronat sut habilement opposer les catégories de salariés entre eux.

C'est aussi à cette époque que l'idée de la FILPAC commença à germer. L'industrie papetière, si proche de l'industrie graphique mais aussi différente dans sa dimension sociale, connaissait des restructurations considérables qui débouchèrent dès cette époque, dans les années 1980, à sa mondialisation. Peu de papetiers français s'y retrouvèrent et, peu à peu, les usines qui n'étaient pas fermées passaient sous la coupe de multinationales d'origine scandinave ou anglo-saxonne.

Ce fut le début de nombreuses luttes, dont une ici nous a profondément marqués. Evidemment, les travailleurs de JOB ont fait preuve d'une pu-



gnacité, d'une clairvoyance et d'une combativité qui leur a permis de préserver leur entreprise, alors que des vautours s'acharnaient sur elle.

La fusion de 1986, entre la FTIP et la FFTL fut précédée d'une activité commune entre ces deux structures au sein d'une Union du Livre et du Papier, qui nous a permis de mener des luttes importantes communes entre papetiers et ouvriers de la presse, comme celle de la Chapelle-Darblay, premier groupe papetier français, qui échappa à la liquidation.

C'est donc sur la base d'un projet revendicatif et d'un projet d'organisation pour être plus efficace que naquit la FILPAC, en 1986. Et tout prouve que ce fut la bonne manière. Cela se fit en respectant les différences, considérant qu'elles sont plutôt une richesse qu'un handicap. Les deux cultures syndicales différentes ont trouvé leur osmose dans les dures batailles que doit mener la classe ouvrière pour faire valoir ses droits et imposer son respect.

Le SILPAC CGT 31 est le reflet de cette volonté. Aucune industrie, aucun système économique, aucun modèle social, aucune organisation du travail n'est immuable. Et donc, aucune organisation ou structure syndicale ne l'est non plus.

Votre histoire montre bien que le syndicalisme a su à de nombreuses occasions affronter des ruptures profondes et trouver les formes pour être dans la période nouvelle qui succédait à ces crises. C'est vrai pour les ruptures technologiques, sociétales, mais ça l'est aussi dans le cas de ruptures bien plus tragiques, lors de la Seconde Guerre mondiale par exemple, comme l'évoque Georges Séguy dans sa remarquable préface de l'ouvrage du 130^e anniversaire.

Vous avez prouvé ici, par exemple, avec les camarades de JOB, qu'un syndicat peut même survivre à la disparition d'une entreprise, pour peu qu'il continue de prendre en compte les problèmes des travailleurs, qui ne s'arrêtent pas à la porte de l'usine. Cet exemple, unique dans notre fédération, nous incite à réfléchir d'une autre manière sur nos formes d'organisation, sur les évolutions nécessaires du syndicalisme, sur sa capacité de prendre en compte tous les aspects des besoins sociaux d'un salarié, même en dehors de l'entreprise.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à de nouvelles ruptures. Une économie mondialisée nous oblige à regarder au-delà de nos frontières, à travailler avec d'autres qui n'ont pas la même culture syndicale, ni la même histoire, ni les mêmes orientations. Et nous ne pouvons pas attendre que le monde syndical tout entier ait les mêmes idées que la CGT pour agir, les travailleurs ne comprendraient pas pourquoi nous privilégions un débat idéologique là où l'action est prioritaire. Nous connaissons dans nos industries papetières et graphiques l'irruption des technologies du numérique qui nous frappent doublement. D'abord sur les produits que nous fabriquons. Se pose aujourd'hui, et nous le vivons avec force dans la presse quotidienne régionale ici avec "La Dépêche du Midi", l'avenir du support papier. Nous le subissons également avec l'introduction du numérique dans le procès de travail qui modifie radicalement les emplois, leur qualification, mais a également un effet sur notre organisation et nos structures syndicales.

Il s'agit bien d'une révolution qui touche l'ensemble de la société et tout particulièrement la

130 années de vie syndicale

Les interventions

filière communication. Avec la naissance de l'imprimerie, il s'agissait déjà d'une révolution technologique liant le papier et les moyens de reproduction qui permettaient de développer l'acquisition de connaissances, de la culture, de la circulation de l'information, d'acquérir des moyens pour former et éduquer l'ensemble de la population. Vue dans cette dimension, l'imprimerie créait les conditions de la démocratie, du pouvoir au peuple. Ceux qui avaient les pouvoirs inventaient d'ailleurs en même temps la censure, entre autre sous la forme de l'imprimatur, pour éviter cette diffusion des idées qui pouvaient éveiller les consciences.

Malgré cela, le "livre" a conduit à un progrès de l'humanité et à contribuer à des avancées démocratiques qui n'auraient pu se faire sans la diffusion des idées nouvelles qui apparurent et qui portaient en elles des changements radicaux quelques siècles plus tard.

Aujourd'hui, la dématérialisation des connaissances, l'irruption d'Internet dans la plupart des foyers offrent des possibilités nouvelles à la dif-

fusion des idées. Mais reste toujours posée la question centrale : qui détient ces moyens de communication et quel usage en est fait ?

Cette bataille est encore à mener et est au centre de l'activité revendicative que la FILPAC impulse sur le rôle du support papier, sur le pluralisme indispensable de l'information et de la culture, sur les exigences démocratiques nouvelles qui naissent avec l'apparition de ces moyens de communication. Dans la chaîne graphique, le patronat veut imposer des emplois précaires, mal payés et ne relevant pas des conventions collectives si chèrement acquises. Ainsi, là où la syndicalisation dans les métiers du livre suffisait pour créer un rapport de force qui nous permit de conquérir les droits que nous avons nous ne rassemblons plus suffisamment. D'autres salariés, qui n'ont ni l'origine, ni la culture des anciens apparaissent. Ils ont leur place, nous devons les accueillir au sein de la FILPAC CGT.

Le SILPAC CGT 31 nous donne une belle leçon des mutations qu'il faut entreprendre pour que l'organisation des travailleurs soit encore active



130 années de vie syndicale

Les interventions

et attrayante après cent trente années d'activité. Si vous étiez restés figés sur le syndicat de 1879, on peut être sûr qu'aujourd'hui nous ne serions pas là ensemble pour faire la fête. C'est pour quoi nous souhaitons avec vous travailler à tous les changements que le syndicat devra entreprendre pour que, dans vingt ans, nous puissions fêter le cent cinquantième anniversaire et beaucoup d'autres par la suite.

Mais il n'y a pas que le syndicat qui est à la fête. Jean-Pierre Combebiac nous avait annoncé qu'il souhaitait quitter ses fonctions à la fédération pour avoir un peu plus de temps, jouir éventuellement d'une retraite "active" auprès de son épouse, de ses enfants et petits-enfants.

Je voudrais, au nom de la fédération, saluer un grand dirigeant de notre organisme fédéral issu du SILPAC CGT 31, digne de ses prédécesseurs, les Parédé, Lérison, Troc, Tort, Peyre et, évidemment, je ne peux les citer tous ici. Mais cette région a toujours été un vivier pour la CGT, Georges Séguy en étant un des exemples les plus fameux. Dans l'impossibilité de retracer toute la dimension du syndicaliste Combebiac, je me concentrerai sur trois faits qui ont marqué notre fédération :

En premier lieu le conflit de Publicom 31, qui prit une résonance nationale, dès 1983, lorsque les salariés voulaient s'organiser. La violente répression, hors de propos, du patron a fait durer ce conflit onze années durant, et Jean-Pierre fut la cible privilégiée de Pradas. Nous avons connu le visage le plus détestable de ce système. Par exemple l'injustice de la justice condamnant Jean-Pierre et les dix-huit salariés de l'entreprise à verser plus de 1,3 million de francs au patron



voyou, gangster et facho. Une formidable solidarité se fit autour de Jean-Pierre et tous les syndicats de notre fédération durent organiser trois manifestations nationales pour que, en 1995, douze ans après les faits, les accusés fussent blanchis par la cour de Cassation.

Le second événement ayant eu une résonance nationale fut le conflit JOB. Des camarades sont là pour témoigner, mais je tiens à dire que Jean-Pierre a su dans cette lutte donner toute sa justification à la création de la FILPAC. Aidé de camarades de grand talent ici présents, pour ne citer que Bernard Margras, Philippe Moitry et tous les autres, ce fut une lutte épique permettant de sauver dans un premier temps des emplois et aujourd'hui le site historique, tellement convoité pendant des années par les requins de l'immobilier.

C'est dans ce conflit et d'autres comme ceux de Saint-Girons, que Jean-Pierre s'est investi en tant que secrétaire régional de la FFTEL, puis de la FILPAC, en tant que délégué fédéral ensuite, pour le développement de la filière bois-papier en Midi-Pyrénées. Il s'agit là pour la fédération

130 années de vie syndicale

Les interventions

de l'action la plus avancée menée au niveau d'une région, impliquant tous les acteurs, action vitale pour la sauvegarde de l'industrie papetière de notre pays.

Ensuite Jean-Pierre, lors de son dernier mandat au sein du bureau fédéral, a pris en charge le secteur de la distribution. Il le découvrit et réussit à nous le faire connaître, car nous n'avions qu'une vision parcellaire de ce secteur regroupant des dizaines de milliers de salariés précaires, avec des conditions de travail dignes du Moyen-Age, alors qu'à peine plus d'un millier bénéficiait d'un statut plus favorable, comme celui des NMPP. Jean-Pierre a fait un travail de recherche, transcrit dans un document qui nous sert de référence et nous permet de mieux appréhender la réalité du secteur de la distribution, non seulement de la presse, mais également celui du courrier, de la publicité, des petits et moyens paquets.

Un monde nouveau à syndiquer d'urgence. C'est ainsi que nous avons créé des bases syndicales nouvelles qui ont permis à Jean-Pierre de signer, au nom de la fédération, la première convention collective des porteurs de presse qui, après plus de cinquante ans d'activité dans cette profession, n'avaient toujours pas de cadre conventionnel. Dire que nous regretterons Jean-Pierre, pour ses interventions au bureau fédéral, ces coups de gueule ô combien salutaires, ne vous surprendra pas. Nous savons qu'un militant n'est jamais à la retraite et que nous pourrions compter sur lui. Mais je voudrais aujourd'hui, Jean-Pierre, Maryse, vous exprimer nos profonds remerciements pour ce que vous avez apporté à la CGT et te dire, mon ami combien est grande mon admiration à ton égard.

Une soirée très conviviale

A l'issue de la présentation des livres par leurs auteurs, un cadeau fut remis à Jean-Pierre pour cet excellent ouvrage et un présent offert à Jackie Chéry et Jacques Filouse pour leur collaboration à l'élaboration du livre "130 années de vie syndicale". A l'occasion de son départ en préretraite, Jean-Pierre reçut un chèque, fruit de la collecte effectuée auprès des adhérents du SILPAC et... au-delà, en remerciement à ce syndicaliste de haut vol pour le travail accompli au service de nos professions, de ses salariés, de la FILPAC et de la CGT.

Une gerbe de fleurs fut offerte à Maryse Combebiac, en hommage à la mansuétude dont elle a fait preuve envers son militant de mari et le



130 années de vie syndicale

Les interventions



soutien qu'elle lui a apporté tout au long de sa carrière de responsable syndical. Mais un beau voyage la récompensera de ce long sacrifice. On parle en secret, peut être du Canada. Mais, chut !...

Le "A la" traditionnel fut entonné à l'heure de l'apéritif, relayé par l'orchestre "Les Grandes Bouches", qui anima la soirée durant un délicieux repas accompagné d'excellents vins de Gaillac (récoltés dans les vignes de notre camarade et ami Bernard [ce vieux qui fait] Lejeune), secrétaire coordinateur de notre section de retraités.



La soirée se termina dans la bonne humeur, à une heure avancée, à la satisfaction des cent-soixante-dix convives, prêts à se donner rendez-vous pour le cent cinquantième anniversaire.

Les négociations sur les retraites complémentaires AGIRC/ARRCO

Nous pourrions penser de prime abord que les négociations sur les régimes de retraites et les mesures préconisées par le patronat et le gouvernement ne concernent que les futurs retraités. Que nenni, celles-ci auront des répercussions néfastes sur les pensions servies aujourd'hui, dont le rendement ne cesse de s'effriter.

*C*adrage général et perspectives financières des deux régimes.

*S*ensibilité des projections aux valeurs des différents paramètres.

*R*éforme de structure.

Le taux de chômage augmentera en 2009, 10 % au lieu des 8 % prévus.

Les effectifs cotisants ARRCO diminuent de 0,4 % en 2009 et se stabilisent pour l'AGIRC.

Poursuite de l'hypothèse d'un niveau de chômage de 7,5 % en 2010, de 5,5 % en 2017 et de 5 % en 2030.

A partir de 2014, le pouvoir d'achat des salaires

serait de 1,5 % par an. Par contre, le salaire moyen des cadres augmenterait moins vite, soit 0,4 % point en moins par an.

A l'horizon 2030 et par rapport à 2007, le nombre de cotisants ARRCO est supposé augmenter de 5 %. La situation des régimes, suite à la dégradation conjoncturelle depuis fin 2008, se traduirait par un déficit technique de l'ARRCO dès 2010. L'AGIRC est déjà dans cette situation.

L'étude demandée par la CGT de chiffrer une augmentation des cotisations de 1 % (taux contractuel) se solderait par une évolution des ressources :

◆ AGIRC : + 893 millions d'€ en 2010; + 922 millions en 2020; + 675 millions en 2030.

◆ ARRCO : + 4.961 millions d'€ en 2010; + 5.371 millions en 2020; + 4.299 millions en 2030.

Cette augmentation de 1 % apporterait des ressources permettant, jusqu'en 2018, de régler l'équilibre des régimes de retraites. Sachant que

ce 1 % permettrait aux salariés d'avoir des points supplémentaires pour la retraite complémentaire qu'il faudra, bien sûr, honorer ensuite. Autre solution : Taux d'appel supplémentaire pour tenir compte de la démographie (ce taux n'apporte aucun point de retraite complémentaire). L'augmentation étalée jusqu'en 2030 est importante mais permet de garantir l'équilibre de nos régimes de retraites.

Rendement : La baisse du rendement (valeur du point/salaire de référence) réduirait encore les droits futurs et le pouvoir d'achat des retraités.

Toutes les organisations syndicales ont déjà déclaré à la première réunion qu'il n'était pas question de continuer la baisse du rendement. Le MEDEF avait d'ailleurs laissé entendre qu'il était d'accord sur l'arrêt de cette baisse.

L'étude technique et le chiffrage ont été réalisés pour bien montrer l'impact de cet élément très important. Une baisse de 0,1 % point par an et ceci jusqu'en 2017. Ensuite, stabilité par indexation prix/prix. Cette solution se traduirait à terme par un rendement moins dégradé que l'actuel prix/salaires.

Action sur l'âge : Il s'agit de l'âge de la retraite sans abattement dans nos régimes. Ce report à 61, 63, 65 ans pose la question de l'âge butoir qu'il faudrait, selon l'étude technique, reporter à 70 ans (60 ans, 65 ans, 70 ans). Tout dépendrait du comportement des entreprises et des salariés. L'étude fait apparaître que l'allongement de la durée d'activité est moins productif du point de vue de l'équilibre des régimes de retraites que le recul de l'âge.

Selon la CGT, il faut vraiment passer par l'augmentation des cotisations. Pour elle, la question

de l'âge n'est vraiment pas d'actualité.

Concernant le coût du travail, nous avons regardé cette question et les résultats permettent de dire que les chiffres sont loin, très loin, de ceux du MEDEF. La France n'est pas en tête, loin de là. Il faut tenir compte du niveau du taux de productivité exceptionnelle en France et des dividendes distribués, 5 % en 1985, 25 % actuellement.

Pour l'assiette des cotisations, nous renouvelons notre demande que tous les salaires et primes diverses soient dans l'assiette, c'est la justice, la solidarité et des droits supplémentaires.

Suite à l'opposition des organisations syndicales le patronat recule

Les règles des régimes ARRCO et AGIRC resteront en vigueur jusqu'à fin 2010, selon le projet finalisé. Le patronat renonce à demander un report de l'âge de départ. Les partenaires sociaux s'en remettent à l'Etat pour une réforme d'ensemble.

Le départ à la retraite à 60 ans avec une pension à taux plein n'est pas remis en question... pour le moment. Le patronat a finalement renoncé à cette revendication lors de la dernière séance de négociation sur les régimes de retraites complémentaires AGIRC (pour les cadres) et ARRCO (pour les salariés du privé). Ce n'était manifestement pas acceptable par les syndicats. L'organisation patronale demandait auparavant un report de l'âge de départ à la retraite à 61 ans en

Actualité et Activité sociale

Les négociations sur les retraites complémentaires AGIRC/ARRCO

2014, mais ne renonce pas à le reculer ensuite. En attendant, toutes les règles actuelles des retraites complémentaires, qui concernent 11 millions de retraités et 18 millions de salariés du privé sont reconduites, mais le rendement des pensions va continuer à se dégrader, comme c'est le cas depuis plusieurs années.

Le texte auquel les partenaires sociaux ont abouti maintient un parfait statu quo jusqu'au 31 décembre 2010. Il ne règle donc en rien les problèmes des deux régimes, qui seront cette année, pour la première fois, dans le rouge. L'ARRCO et l'AGIRC devront donc puiser dans leurs réserves pour éponger leurs déficits, à hauteur de 3,5 milliards d'euros en 2009 et 2010.

Le financement : L'AGFF (Association pour la Gestion du Fonds de Financement AGIRC/ARRCO) prend en charge le surcoût pour les régimes de retraites complémentaires de la retraite à taux plein à 60 ans. Dans les régimes complémentaires ARRCO et AGIRC, l'âge minimal pour bénéficier d'une pension sans abattement est en effet resté fixé à 65 ans. L'AGFF permet de compenser ce décalage avec le régime de base. Elle est financée par des cotisations spécifiques, à la fois salariales et patronales. Ces cotisations ont atteint 9,4 milliards d'euros en 2007. Les excédents de l'AGFF sont versés à l'ARRCO et à l'AGIRC et ont représenté environ 790 millions d'euros en 2007. Ces excédents sont en diminution, compte tenu de l'augmentation des demandes de départ avant 60 ans, pour les carrières longues notamment. Quant au problème du financement, il demeure entier. Alors que leur entrée en déficit est annoncée dès cette année, aucune ressource nou-



velle n'est apportée aux deux régimes, qui devront compter sur leurs réserves. On le voit, la bataille pour la pérennité de la retraite par répartition et l'amélioration des droits des assurés reste à l'évidence de pleine actualité.

Le rendez-vous de 2010 pourrait donc déboucher sur de véritables réformes structurelles, le principal étant sauvé... pour l'instant. D'ici là, l'issue de la négociation AGIRC/ARRCO ne satisfait pas pleinement toutes les parties, bien que devant le front syndical le patronat ait renoncé, c'est pourquoi les partenaires sociaux ont préféré s'en remettre à l'Etat pour réformer l'ensemble des paramètres du système de retraite français, pour les régimes complémentaires comme pour le régime de base, y compris l'âge de la retraite, lors d'un rendez-vous que les pouvoirs publics devront fixer en 2010.

8^e Congrès de l'USR CGT 31

Jeudi 26 et vendredi 27 février 2009

Après l'accueil des congressistes, un hommage est rendu aux camarades disparus au cours du dernier exercice. Hubert Dandine ouvre la séance en souhaitant la bienvenue parmi nous pour assister à nos travaux à Maurice Lecomte et Michel Barbaste, respectivement membres de l'Union Confédérale Retraités CGT et de l'Union Départementale CGT 31.

C'est ensuite Claude Marti qui présente un rapport qui reflète exactement ce qu'une majorité des intervenants mettra en exergue durant les débats : l'intention du MEDEF de repousser dans un premier temps l'âge de la retraite à 62 ans; le recul des libertés avec l'application de mesures coercitives et drastiques qui touchent en premier lieu salariés et retraités, avec des conditions de travail et de salaire de plus en plus difficiles et stressantes pour les premiers, des pensions de retraite à la baisse pour les seconds et une protection sociale qui se dégrade au fil du temps pour tous. Une volonté évidente de la part du gouvernement d'enlever les convergences d'intérêt actifs/retraités et la solidarité intergénérationnelle, faire de ces derniers des inactifs qui ne communiquent pas et jouer sur leur indifférence : des autistes ! Mais c'est compter sans la vigilance des seniors, qui formeront une tranche d'âge de 60 % de plus de 60 ans dans les cinq prochaines années.

Le problème de la protection sociale est également

évoqué, indiquant qu'une catégorie de salariés a une espérance de vie inférieure de sept ans et plus de handicaps, tandis que 5 à 7 % de la population est en état de dépendance. Ajoutons à cela les difficultés de se soigner pour les plus démunis, avec un secteur 1 en voie de disparition, des dépassements d'honoraires scandaleux et prohibitifs que l'on ne maîtrise pas, encore moins dans l'urgence. Et pour certains, la gestion du problème des parents âgés. La question se pose alors de savoir comment amener la population à prendre conscience de cet état de fait et de la faire réagir en conséquence sur ces sujets cruciaux.

Pour Maurice Lecomte, nous sommes confrontés aujourd'hui à un véritable enjeu de société, avec tout le côté négatif que cela comporte : recul de l'âge de la retraite; perte du pouvoir d'achat; dégradation du marché du travail; suppression de la taxe professionnelle qui va nous pénaliser au niveau des impôts locaux revus à la hausse et de l'APA; emplois seniors, afin d'avoir des salariés à moindre coût et plus dociles, ce qui peut les opposer aux salariés actifs et engendrer ainsi des générations de retraités parasites. On constate même dans certains pays la constitution de partis de retraités... et ça vient en France. Il faut donc que les retraités, dont 45 % de syndiqués actifs prendront leur retraite dans les cinq prochaines années, soient reconnus comme des acteurs à part entière... et que la CGT prenne ce sujet en compte et le traite dans l'urgence.

Syndicalisation

En Haute-Garonne, 71 % des salariés travaillent dans de petites entreprises qui comptent peu de syndiqués, mais force est de constater que l'adhésion à un syndicat aujourd'hui est motivée plus par intérêt que par conviction, ce qui peut expliquer l'érosion sensible que l'on constate lors du passage des salariés à la retraite, indépendamment de l'éloignement du lieu d'activité. Très souvent le syndicalisme n'apparaît pas aux retraités comme indispensable pour la garantie de leur pension, même à ceux qui, très souvent ont eu des responsabilités syndicales, peut-être trop de responsabilités. Pourtant il y a nécessité d'être syndiqué du début à la fin de sa vie, il y va de la pérennité de nos moyens d'existence. La question est de savoir alors comment faire co-exister les générations 55/80 ans, défi à relever qui demande un engagement évident de la CGT.



Plusieurs intervenants soulignent la nécessité pour les retraités de faire la démarche vers les actifs, afin d'établir le lien indispensable avec les camarades partant en préretraite ou en retraite.

Activités et leur bilan

Le travail efficace au sein du C.O.DE.R.P.A par toutes les composantes syndicales par nos deux représentants, Joseph Audouy et Nicole Dagault, bien que nous déplorions la censure qui est faite dans le journal du Conseil général, "Canal 31", à notre organisation syndicale, où l'on se heurte à l'attitude dictatoriale du président Pierre Izard. Notre équipe pour la nouvelle mandature sera amenée par Nicole Dagault et Dominique Tarrantini. Joseph Audouy, n'ayant pas renouvelé son mandat, est chaleureusement remercié pour son action.

Bilan financier : Depuis 2007 les cotisations syndicales sont versées à CoGeTise, qui reverse aux Unions Départementales la part leur revenant. C'est donc l'UD qui gère les finances, à charge à celle-ci de répartir leur quote-part aux UL et à l'USR, chacune d'elles ayant son autonomie financière. Tous les départements fonctionnent sous ce système, sauf en Haute-Garonne où est appliquée une gestion mutualisée avec laquelle les retraités, ne voulant pas être sous curatelle, sont en désaccord avec ce type de fonctionnement. Le nombre de ceux-ci en Haute-Garonne doit être pris en compte : 326.000 (28,5 % de la population, dont 8,7 % de

plus de 60 ans). On comptait 2.300 syndiqués CGT en 2008, malgré une érosion de 60 à 70 % lors de la mutation des actifs chez les retraités. L'activité des retraités CGT en Haute-Garonne est patente, avec leur participation effective à diverses manifestations aux côtés des actifs; la diffusion quatre fois l'an de leur bulletin départemental, "Mots & Paroles"; le journal de l'UCR, "Vie Nouvelle", diffusé à 1.000 exemplaires; Radio "Mon País", organe départemental de la CGT. Un seul bémol dans notre activité, le manque de bras pour la distribution de tracts. Michel Barbaste tente d'expliquer l'attitude de l'Union Départementale et sa vision sur la répartition des fonds revenant aux diverses structures. Il souhaite une prise en compte collective UD/USR pour régler ce problème au mieux des intérêts de chacun. Maurice Lecomte, dans la synthèse des travaux de ce congrès, met en lumière le syndicalisme revendicatif des retraités, leur représentativité à part entière, comme souhaité par nombre d'entre eux, au sein de la Confédération CGT. Leurs revendications étant particulières, il préconise fortement d'aller vers un syndicalisme interprofessionnel plus à même de rassembler les retraités sur leur lieu de vie. Les réformes sur les retraites ont radicalement changé les choses et, pour faire face à celles-ci, il nous faut construire une société solidaire comptant quatre générations de retraités, la cinquième pointant déjà son nez. Les retraités commencent une nouvelle vie, ils ne sont pas un coût, pas un problème de plus, mais des êtres qui veulent profiter pleinement de ce repos bien gagné, avec une pension décente et une protection sociale leur permettant de couler une retraite paisible et heureuse.

Actualité inter-UCR

La manifestation du 29 février 2009 a connu un succès unanimement reconnu et apprécié par les organisations syndicales. Elles espèrent donc que celle du 19 mars 2009 permettra de préserver et développer l'unité qui a fait le succès de la précédente, en arborant des banderoles et des badges communs.

Election du nouveau Conseil départemental

Après un "adissiatz" aux vingt camarades partants, le nouveau Conseil Départemental est soumis à l'approbation du Congrès qui élit à l'unanimité les quarante et un postulants. Ceux-ci se réunissent ensuite pour désigner les membres du bureau et leur secrétaire général. Hubert Dandine n'ayant failli en rien dans sa tâche durant la mandature, est unanimement reconduit dans ses fonctions, assisté de Nicole Dagault, Bernard Durand, Jean Fort, Robert Gleizes, Claude Marti, Roger Navlet, Dominique Tarantini. Cet enrichissant 8^e Congrès de l'USR CGT de la Haute-Garonne réunit ensuite les participants autour de la table, comme il se doit, pour partager le succulent repas fraternel, à l'issue duquel les camarades de la section Textile, Habillement, Cuir nous présentent quelques saynètes de leur composition fort appréciées.

Jacques Filouse.

Le syndicalisme "retraités" et sa place dans l'action

Tout une vie d'engagement syndical

Pour impliquer le salarié actif d'aujourd'hui dans son statut de demain, des questions se posent à nous avec acuité : l'enjeu et la nécessité du syndicalisme "retraités"; les raisons d'être du syndicalisme "retraités"; l'outil du syndicalisme "retraités". C'est ce à quoi nous devons répondre aujourd'hui et que nous ne pouvons pas éluder, au risque de laisser s'évaporer dans la nature un potentiel important de syndiqués.

L'enjeu et la nécessité du syndicalisme "retraités"

Le monde des retraités, dans lequel on retrouve une catégorie de la population venant du monde salarié, fait l'objet de plusieurs convoitises : économique, sociale, idéologique et politique. Sa taille numérique et sa part grandissante dans la société font que ces convoitises sont appelées à s'accélérer.

- ◆ C'est un marché économique porteur que le capitalisme cible sous tous ses angles : épargne, tourisme, assurances, maisons de retraite, funérailles. Il y a là du profit à réaliser.
- ◆ C'est un marché social dans lequel les retraités sont souvent prêts à investir le mouvement associatif. Cette démarche solidaire et louable doit être poursuivie, en veillant toutefois à éviter que ce bénévolat ne soit pas

utilisé au détriment du salariat et du service public. Le bénévolat serait alors contre-productif s'il avait pour finalité de jouer contre l'emploi qualifié et bien rémunéré.

- ◆ C'est une force sociale dont la convergence d'intérêts avec les salariés peut peser positivement dans l'issue des luttes.
- ◆ C'est une population citoyenne électorale déterminante, car appelée à devenir majoritaire dans notre corps électoral. Qui la gagne à ses idées est quasiment garanti de maintenir son autorité à la tête du pays.

Ces questions de fond justifient la nécessité pour la CGT et l'utilité pour le retraité d'être syndiqué et force collective. La continuité syndicale est un acte majeur du renforcement de la CGT et de la création du rapport de forces. Bien entendu, il ne faut pas négliger des raisons plus personnelles que chacun peut avoir à rester syn-

diqué par fidélité, voire à adhérer pour la première fois à un syndicat par solidarité, intérêt propre du moment ou prise de conscience.

Utilité pour soi, certes, mais également pour les autres, car un syndiqué actif qui décide d'assurer sa continuité syndicale en tant que retraité apporte au-delà de lui-même. En effet, il est porteur d'histoire sociale, il est le témoin et souvent l'acteur des luttes passées à l'origine des acquis sociaux d'aujourd'hui. En ce sens, il est le passeur de mémoire, mémoire nécessaire aux syndiqués et militants actuels.

Les raisons d'être du syndicalisme "retraités"

Il y a tout d'abord les revendications spécifiques, c'est-à-dire celles qui relèvent directement de la situation de retraité et de son statut social : niveau et évolution des pensions, couverture sociale, service public de proximité, santé, transports, loisirs, etc. Défendre ses droits et en conquérir de nouveaux nécessitent un rapport de forces. Certes, les retraités n'ont plus d'employeur, de patron au sens du terme, mais derrière un mauvais coup social il y a toujours le MEDEF et le gouvernement, son complice. Tout comme il y a des représentants du patronat et/ou des ministères de tutelle dans les conseils d'administration des caisses de sécurité sociale, de retraite, de mutualité et de prévoyance, ainsi que dans les institutions départementales ou régionales.

Ensuite, les revendications convergentes et solidaires avec les salariés actifs sont évidentes,

puisque les retraites issues essentiellement du système par répartition sont alimentées par les cotisations prélevées sur les salaires. Bas salaire et chômage font de basses retraites pour les retraités de demain, mais pèsent aussi sur les retraités d'aujourd'hui. Par conséquent, se battre ensemble, actifs et retraités pour les salaires et l'emploi, c'est bon pour tous.

L'outil du syndicalisme "retraités"

La CGT a vu le jour dans l'évolution d'un syndicalisme en construction en 1895. Ce n'est qu'en 1969, pour ne pas dire en 1982, que la CGT a jugé nécessaire de se doter d'une structure "retraités", l'Union Confédérale de Retraités (UCR), complétée par les Unions Fédérales de Retraités (UFR) et les Unions Syndicales de Retraités (USR). Aujourd'hui, les retraités sont censés être statutairement regroupés dans la section retraités de leur syndicat d'actifs.

Faut-il déroger à cela et imaginer d'autres formes plus adaptées à notre temps, tenant compte de la nécessité de l'action commune des retraités d'une même profession ou interprofessions, compte tenu de la proximité et du lieu de vie, de la notion de revendication territoriale qui en découle ? Ce n'est pas une question tout à fait nouvelle, puisque déjà des journées d'études UCR l'ont abordé en ces termes : Faut-il maintenir absolument la règle qui veut que les retraités se regroupent en sections syndicales dépendantes de sections d'actifs et dirigées par des actifs ? Ou bien ne serait-il pas plus simple,

Actualité et Activité sociale

Le syndicalisme "retraités" et sa place dans l'action

plus logique et moins gênant d'avoir des syndicats de retraités adhérant directement aux unions départementales et à leur fédération ? Et, bien sûr, à leur USR et leur UFR. Posons-nous également la question de savoir si le fait d'être section d'entreprise favorise ou non le lien actifs/retraités ? Ou inversement, est-ce que le fait d'être un syndicat de retraités local ou départemental, professionnel ou interprofessionnel, nuit ou interdit le lien actifs/retraités ?

On peut penser que notre intérêt est de savoir adapter l'outil au terrain, dans une structure adé-



à gauche : Christian administrateur à la MGTS, membre du bureau national de l'UFR au milieu : Bernard : siège au titre de la CGT au Comité Economique et Social de la région Midi-Pyrénées
à droite : Jacques : qui siège à l'USR

quate permettant de rassembler le plus grand nombre dans la proximité. La structure syndicale pour les retraités en est une forme qui n'a pas vocation à les couper des actifs, en raison de la convergence des revendications et de l'intérêt commun à assurer la continuité syndicale.

Les liens avec les syndicats d'actifs de nos entreprises d'origine permettent de connaître les

départs en retraite pour anticiper, autant que possible, la continuité syndicale avec un minimum d'échec. Ce peut être un outil rassembleur pour agir qui devrait continuer à se renforcer. En effet, les départs en préretraite ou en retraite de syndiqués en activité vont se poursuivre. Chacun d'eux a sa place dans le syndicat de retraités. Les motifs de rester syndiqué sont évidents pour nous, mais peut-être faut-il les affirmer haut et fort, et les faire partager pour éviter plusieurs écueils : perdre un adhérent, rester syndiqué chez les actifs, ce qui est une fausse solution au regard de son nouveau statut et, éventuellement, contraire à la nécessité d'une activité de proximité.

L'ambition de la CGT est de construire un syndicalisme pour tous les âges. Cet objectif ne peut être atteint qu'en syndiquant les salariés dès leur entrée dans une activité professionnelle, faire qu'ils poursuivent leur engagement syndical tout au long de leur carrière et le maintiennent au cours de leur retraite afin que, malgré leur nouveau statut social, les retraités soient toujours en phase avec l'organisation syndicale pour poursuivre le combat qui leur a permis de défendre leurs acquis et d'en conquérir de nouveaux.



José, avec François, Alain et René font fonctionner le fonds social Haute-Garonne - Ariège de la Carpilig

Où en est le Fonds de Réserve des Retraites

On nous dit depuis des années que les réserves sont nécessaires pour assurer l'avenir des retraites en raison du papy-boom. Et tout à coup on communique "les effets de la crise" sur notre Fonds de Réserve des Retraites (FRR).

Ces fonds, fortement investis en actions, subissent de plein fouet la chute spectaculaire des bourses mondiales.

Cet établissement public, destiné à financer en partie les retraites des Français à partir de 2020, a vu la valeur de ses actifs fondre de près de 20 % durant l'année 2008.

Ceux-ci sont passés de 34,5 milliards d'euros au 1er janvier à 27,7 milliards d'euros fin décembre 2008 (perte de 6,8 milliards d'euros). Le recul s'est poursuivi en janvier 2009. Ces chiffres ont été commentés lors de la réunion du Conseil de surveillance du FRR, le 29 janvier 2009.

Comme au mois d'octobre 2008, le Conseil a rassuré en précisant que les pertes restent en quelque sorte "virtuelles", les fonds n'ayant pas vocation à être utilisés avant 2020. Comme l'on dit au casino, "c'est une mauvaise passe, mais nous allons nous refaire", car il est peu probable que les Bourses ne se redressent pas d'ici là. Il n'empêche, la performance du FRR s'est en-

core détériorée par rapport aux derniers chiffres connus, moins 14,5 % à fin septembre 2009. L'effondrement des marchés financiers a été si brutal à l'automne que, pour la première fois, les réserves sont retombées à peu près au niveau des abondements versés par l'Etat depuis 1999.

Ce fonds est alimenté régulièrement par une part du prélèvement social sur les revenus du capital et, de façon plus irrégulière, par les recettes des privatisations. Tout le surplus qui avait été dégagé grâce à la progression de la Bourse au cours des dernières années a été annulé.

Actuellement, l'établissement se doit d'investir entre 51 et 69 % de ses réserves en actions, considérées comme le placement le plus performant sur un horizon à long terme. Le solde, 49 ou 31 %, est placé en obligations ou en produits monétaires. Après la chute de la Bourse, la proportion des actions est mécaniquement tombée en dessous de 50 %.

Quelles conséquences sur les retraites complémentaires ?

Les projections de l'ARRCO/AGIRC estiment que le déficit technique prévu avant la crise va avoir lieu cinq ans plus tôt.

Les différentes négociations sur l'avenir des retraites complémentaires du secteur privé ont démarré sur des perspectives très noires. Les deux structures vont basculer dans le rouge bien plus tôt que prévu, selon les projections qui ont été remises aux partenaires sociaux. Dès 2009 il est prévu un déficit technique de quelque 620 millions d'euros, si l'on n'intègre pas d'éventuels bénéfices financiers réalisés avec des placements de réserve. C'est donc cinq ans plus tôt que prévu. A l'horizon 2020, le déficit dépasserait 7 milliards d'euros par an. Ces projections tiennent compte de l'impact brutal de la crise. En pesant sur la progression de la masse salariale, elle réduit les recettes de l'ARRCO et de l'AGIRC, qui proviennent des cotisations sociales.

Patronat et syndicats reconnaissent qu'il est d'autant plus urgent de réformer les régimes pour assurer leur avenir à long terme. Quatre séances de négociations étaient prévues d'ici à la fin du premier trimestre. Le temps presse, car s'ajoute un accord clé, celui de l'AGFF (Association pour la Gestion du Fonds de Financement ARRCO/AGIRC), dont un mécanisme permet de bénéficier d'une retraite complémentaire sans abattement dès 60 ans, au risque d'avoir une réduction de 22 % si cet accord n'était pas reconduit, mais celui-ci l'a été jusqu'à fin 2010.

Les négociations qui se poursuivent sont tendues, car le MEDEF demande que l'âge de départ soit repoussé afin d'équilibrer les régimes, alors que les syndicats ne veulent pas en entendre parler.

D'autre part, il nous semble nécessaire d'augmenter l'un des paramètres qui alimente le fonds, à savoir le prélèvement social sur les revenus du capital, pour compenser la perte boursière déclenchée par le capitalisme, qui doit permettre ainsi qu'avant 2020 il n'y ait pas de problème sur les retraites à servir.



25 janvier 2010

Le secrétaire général de la CGT tape du poing sur la table : pas question de remettre en cause le droit au départ à 60 ans.

Inquiet du climat social, très tendu selon lui, et des projets du gouvernement en matière de retraites, le secrétaire général de la CGT souhaite que les autres centrales réagissent et appellent à de nouvelles initiatives unitaires. Il réclame aussi la renégociation des règles d'assurance chômage et de l'ASS.

Il y a un grand sentiment d'injustice. Qu'est ce qui a changé avec la crise ? Rien, sauf plus de chômage et de précarité pour les salariés. Les banques vont distribuer 1 milliard de bonus aux traders. Des dirigeants d'entreprises peuvent continuer de gagner des sommes indécentes, cumuler des salaires et des retraites dorées pendant que les licenciements se poursuivent. La critique demeure très forte sur l'action politique, les choix économiques, les réformes. On n'est pas sorti de la crise, mais tout indique pour les salariés que cela va continuer de se dégrader. Si rien ne change, il va falloir se bouger.

L'action sociale de l'ANDFS CARPILIG toujours plus sollicitée

En 2009, notre Fonds social Haute-Garonne/Ariège a traité un nombre croissant de dossiers par rapport aux années précédentes, preuve de la dégradation constante du niveau de vie de nos retraités, contraints à solliciter en plus grand nombre l'aide de notre fonds social. C'est ainsi que notre activité a été plus intense pour faire face à la solidarité et organiser les festivités de l'année, car la retraite n'est pas obligatoirement triste.

Les dossiers

Notre délégation a traité 38 dossiers d'aides sociales et bourses d'études en 2009.

Le fonds social de l'ANDFS a octroyé la somme de 17.476 € d'aides. Certains dossiers étant très ardu, notre antenne de Toulouse demande parfois la collaboration du fonds social du siège, à Paris, afin les solutionner au mieux et les mener à bien, car nous observons de plus en plus de foyers à très faibles revenus.

Les visites menées par notre délégation vers les allocataires de la profession, valides et dépendants, ont pour but de briser l'isolement de ceux-ci en les visitant assidûment, tant pour les allocataires en maison de retraite, à leur domicile ou en milieu hospitalier.

Le contact avec des personnes atteintes par des maladies graves, le réconfort moral apporté à la personne malade, l'aide pour remplir des forma-

lités, renseigner sur la réversion ou constituer des dossiers de retraite pour des allocataires dans les moments difficiles après un décès est la mission de la délégation du fonds social, qui s'efforce d'intervenir dès qu'elle le peut et le plus rapidement possible.



Actualité et Activité sociale

Le séjour touristique

Notre délégation a organisé un séjour d'une semaine en Espagne, sur la Costa Brava, à Blanes, du lundi 25 au vendredi 29 mai 2009. Cette semaine très réussie à ravi les 83 participants pour son esprit convivial et fraternel.

Le côté culturel a conduit les visiteurs à Barcelone pour un tour panoramique de la ville, notamment la visite de la Sagrada Familia, monument religieux, symbole de la ville, œuvre démesurée inachevée de l'architecte catalan Antoni Gaudi, qui est en perpétuels travaux.

La rencontre annuelle

c'est le jeudi 12 novembre 2009 que nous nous sommes réunis, à Plaisance-du-Touch, autour d'un excellent repas rassemblant 176 convives, agrémenté d'un très beau spectacle qui a ravi l'assistance.

Cette conviviale rencontre s'est déroulée en pré-

sence de Michel Tèche, président de l'ANDFS; M. Albert Cazaux, représentant patronal, administrateur régional; René Peyre, son prédécesseur, et les délégués départementaux, José Gonzalez,



François Vadillo, Alain Sabadie, Jean-Pierre Combebiac et Jean Chausson..

Journée agréable pour des participants très satisfaits, de se retrouver ensemble une nouvelle fois.



le président National de la FNDS Carpilig, Michel Teche (Filpac-CGT) a honoré de sa présence la rencontre annuelle 2009 des retraités, ici à côté de José

Permanences

Elles ont lieu tous les mardis, de 10 heures à 16 heures, salle N° 13, (1^{er} étage), Bourse du travail, 19, place Saint-Sernin, 31000 Toulouse. Tél. 05.61.29.84.56.

José Gonzalès, secrétaire ANDFS 31/09.

Les seniors au pays des "toros"

Le jeudi 18 juin 2009, nous étions trente-cinq de notre section de retraités à participer à la sortie annuelle. Nous avons été pris en charge par M. Arthus. Notre première halte se fit sur une aire de l'autoroute pour prendre un petit déjeuner très copieux et très varié prévu par notre transporteur : café, chocolat, thé, jus de fruits, viennoiseries, pain, charcuteries, fromage, fruits.

Par la suite, nous poursuivons notre voyage et arrivons à Sainte-Marie-la-Mer. Le choix a été laissé à chacun de visiter ce charmant village où l'on a pu assister à une abribave. Nous nous rendons ensuite dans une manade où, après un apéritif convivial, nous avons dégusté une gardiane pour le repas.



Après avoir repris le bus, nous rejoignons Aigues-Morte, où l'on a pris le petit train pour une promenade commentée de la ville et le contour de la forteresse et ses remparts. Le circuit terminé c'est à pied que la balade se poursuit au gré des goûts de chacun. On a repris le bus pour le retour à Toulouse. Durant tout le trajet, des chants et des histoires permirent de trouver le parcours moins long.

En attendant la prochaine sortie, nous nous sommes quittés, tous les participants se déclarant enchantés par cette sortie et du temps ensoleillé de cette belle journée, promettant de se revoir l'année suivante.

La pose de la première pierre de la réhabilitation du bâtiment Job. Un succès du syndicat et des associations du quartier des Sept-Deniers, à mettre au compte de la démocratie participative.



Les moments forts de 2009

le 130^e anniversaire



Jean-Pierre quitte ses fonctions fédérales qu'il avait depuis 1983 pour une préretraite

En vente au Silpac 31 et à l'IRHS



130 1879 2009
années de vie syndicale

des Ouvriers du livre et du papier

à Toulouse et en Midi-Pyrénées

Par Jean-Pierre COMBEBLAC

Édition de l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées

